



Nature d'un bien loué et augmentation de loyer après incendie

Par **mydestiner**, le **14/04/2009** à **11:18**

Bonjour,

En 2007, un incendie a détruit la grange, ainsi que la toiture de la maison que je loue. Mon propriétaire et la mairie nous a aidé à nous relogé le temps des travaux. Lorsqu'il a touché les indemnités de l'assurance, il nous a dit qu'il allait nous faire des chambres supplémentaires dans le grenier étant donné que j'ai trois enfants et seulement 2 chambres. Mais maintenant, il fait des appartements dans la grange et "coupe la maison en deux" pour faire un autre appartement, alors que j'ai un bail pour la maison entière ainsi que pour la grange, et il me demande de payer 400 € de loyer en plus, parce-qu'il dit que de part les travaux il en a le droit, alors que la partie de la maison qu'il nous laisse ne sera pas refaite. J'aimerais savoir si il a le droit de m'enlever une partie de la maison alors que j'ai toujours mon bail ? Et si il n'en a pas le droit, savoir qu'elle recours je peux avoir. Car la personne qui nous loue provisoirement une maison, commence à s'impatienter et demande lui aussi à augmenter le loyer de 1000 € car celui que l'on paye actuellement est le même que celui de l'autre maison (un accord avec la mairie qui vient de prendre fin).